

Les résultats : Meurthe-et-Moselle

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	4	4 La composition des peuplements	15
Surface par occupation du sol.....	4	Surface par essence principale.....	15
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	5	Surface par groupe d'essences.....	16
2 Les forêts	6	Surface selon la diversité.....	17
Surface par catégorie de forêts	6	Surface par composition du peuplement.....	18
Surface par propriété.....	7	5 Le volume de bois sur pied	19
Surface par couverture du sol	8	Volume par propriété	19
3 La surface forestière de production.....	9	Volume par essence.....	20
Surface par propriété.....	9	Volume par catégorie de dimension des bois.....	21
Surface par structure forestière.....	10	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence	22
Surface par classe d'âge de l'étage dominant.....	11	Volume par structure forestière	23
Surface par propriété et par distance de débardage.....	12	Volume par propriété et par structure forestière	24
Surface par propriété et par exploitabilité.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par structure forestière	25
Surface par propriété et par classe de pente de débusquage	14	Volume par composition du peuplement	26
		Volume par classe d'altitude	27
		Volume par distance de débardage	28
		Volume par classe d'exploitabilité	29
		Volume par qualité des bois.....	30

6 La production en volume 31

Production par propriété.....	31
Production par essence.....	32
Production par catégorie de dimension des bois.....	33
Production par structure forestière.....	34
Production par composition du peuplement	35
Production par altitude	36
Production par distance de débardage.....	37
Production par classe d'exploitabilité	38

7 La surface terrière 39

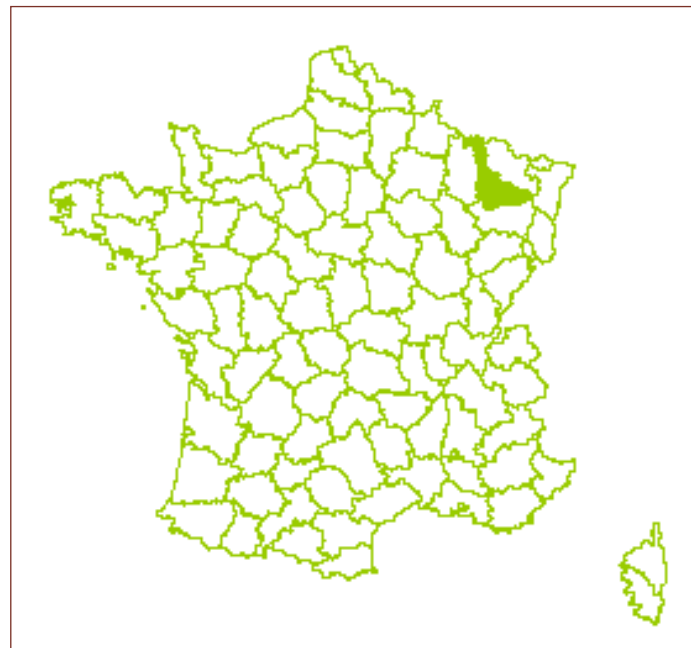
Surface terrière à l'hectare par propriété.....	39
Surface terrière à l'hectare par essence	40

8 Le nombre de tiges 41

Nombre de tiges recensables par propriété	41
Nombre de tiges recensables par essence.....	42

Tableau 1.1

	Total
Occupation du sol	1 000 ha
Forêt	165 ± 8
Bosquet	n.s.
Lande	n.s.
Autre végétation	310 ± 8
Improductif	42 ± 6
Eau	n.s.
Occulté	n.s.
Meurthe-et-Moselle	529



Le département : Meurthe-et-Moselle

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Non forêt	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	17 ± 4	–	18 ± 4
De 200 à 400 m	149 ± 9	30	341 ± 9	n.s.	491 ± 7
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	20 ± 6
De 600 à 800 m	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
Meurthe-et-Moselle	165 ± 8	31	363 ± 8	n.s.	529

Tableau 2.1

Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*		
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
165 ± 8	164 ± 8	164 ± 8	146 ± 9	145 ± 9	145 ± 9

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

Toute la forêt	
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	32 ± 2
<i>Autre forêt publique</i>	75 ± 4
Toute la forêt publique	107 ± 4
Forêt privée	58 ± 8
Toutes propriétés	165 ± 8

Tableau 2.3

	Total
Couverture du sol	1 000 ha
Forêt fermée	164 ± 8
Forêt ouverte	n.s.
Peupleraie	n.s.
Meurthe-et-Moselle	165 ± 8

Tableau 3.1

	Total
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	32 ± 2
<i>Autre forêt publique</i>	75 ± 4
Forêt publique	107 ± 4
Forêt privée	57 ± 8
Toutes propriétés	164 ± 8

Tableau 3.2

	Total
Structure forestière	1 000 ha
Futaie régulière	108 ± 10
Futaie irrégulière	n.s.
Mélange de futaie et taillis	44 ± 8
Taillis	n.s.
Pas de structure	n.s.
Meurthe-et-Moselle	164 ± 8

Tableau 3.3

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.
De 20 à 40 ans	25 ± 7
De 40 à 60 ans	n.s.
De 60 à 80 ans	n.s.
De 80 à 100 ans	23 ± 6
De 100 à 140 ans	32 ± 7
De 140 à 200 ans	23 ± 6
Plus de 200 ans	n.s.
Âge non déterminé	21 ± 6
Meurthe-et-Moselle	164 ± 8

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
Moins de 40 ans	28 ± 7
Entre 40 et 100 ans	57 ± 9
Plus de 100 ans	57 ± 9
Âge non déterminé	21 ± 6
Meurthe-et-Moselle	164 ± 8

Tableau 3.4

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
< 200 m	20 ± 4	38 ± 6	58 ± 7	29 ± 7	87 ± 10
De 200 à 500 m	n.s.	24 ± 5	34 ± 6	n.s.	54 ± 9
> 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	24 ± 6
Meurthe-et-Moselle	32 ± 2	75 ± 4	107 ± 4	57 ± 8	164 ± 8

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	29 ± 3	69 ± 5	97 ± 5	50 ± 8	147 ± 9
Plutôt difficile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	32 ± 2	75 ± 4	107 ± 4	57 ± 8	164 ± 8

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe de pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 15 %	25 ± 3	63 ± 5	89 ± 6	41 ± 8	129 ± 9
De 15 à 30 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 30 à 45 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 45 à 60 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 60 à 100 %	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	32 ± 2	75 ± 4	107 ± 4	57 ± 8	164 ± 8

Tableau 4.1

	Total
Essence principale	1 000 ha
Chêne pédonculé	22 ± 6
Chêne rouvre	n.s.
Hêtre	27 ± 7
Charme	40 ± 7
Frêne	n.s.
Autres feuillus	n.s.
Tous feuillus	128 ± 10
Pin sylvestre	n.s.
Sapin pectiné	n.s.
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	n.s.
Meurthe-et-Moselle	146 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.2

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	19 ± 4	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	64 ± 6	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	68 ± 5
Forêt publique	83 ± 7	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	95 ± 6
Forêt privée	42 ± 8	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	51 ± 8
Toutes propriétés	125 ± 10	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	146 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mélangé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	19 ± 4	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	53 ± 6	68 ± 5
Forêt publique	23 ± 6	71 ± 7	95 ± 6
Forêt privée	n.s.	35 ± 7	51 ± 8
Toutes propriétés	39 ± 8	106 ± 10	146 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Total
Composition du peuplement	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	31 ± 7
Peuplements purs de conifères	n.s.
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.
Mélange de chêne et de charme	27 ± 6
Mélange de chêne et de frêne	n.s.
Mélange de chêne et autres feuillus	n.s.
Mélange de frêne et autres feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus	26 ± 7
Mélange de hêtre et d'épicéa ou de sapin	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.
Mélange de conifères	n.s.
Meurthe-et-Moselle	146 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

Classe de propriété	Volume	
	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	4 ± 1	132 ± 44
<i>Autre forêt publique</i>	12 ± 2	160 ± 29
Forêt publique	16 ± 3	152 ± 24
Forêt privée	10 ± 2	174 ± 35
Toutes propriétés	26 ± 3	159 ± 19

Tableau 5.2

	Total
Essence	Mm ³
Chêne pédonculé	4 ± 1
Chêne rouvre	4 ± 1
Hêtre	4 ± 1
Charme	4 ± 1
Frêne	2 ± 1
Autres feuillus	4 ± 1
Tous feuillus	22 ± 3
Pin sylvestre	n.s.
Sapin pectiné	2 ± 1
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	4 ± 2
Meurthe-et-Moselle	26 ± 3

Tableau 5.3

	Total
Dimension des bois	Mm ³
Petit bois	6 ± 1
Moyen bois	13 ± 2
Gros bois	6 ± 1
Très gros bois	2 ± 1
Meurthe-et-Moselle	26 ± 3

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	n.s.	2 ± 1	2 ± ε	1 ± ε	4 ± 1
Chêne rouvre	n.s.	2 ± ε	2 ± 1	ε ± ε	4 ± 1
Hêtre	1 ± ε	2 ± ε	1 ± ε	ε ± ε	4 ± 1
Charme	2 ± ε	2 ± ε	n.s.	n.s.	4 ± 1
Frêne	ε ± ε	1 ± 1	ε ± ε	n.s.	2 ± 1
Autres feuillus	1 ± ε	2 ± 1	n.s.	n.s.	4 ± 1
Tous feuillus	5 ± 1	10 ± 1	5 ± 1	2 ± 1	22 ± 3
Pin sylvestre	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	n.s.
Sapin pectiné	ε ± ε	1 ± 1	ε ± ε	n.s.	2 ± 1
Épicéa commun	n.s.	1 ± 1	n.s.	–	n.s.
Autres conifères	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
Tous conifères	1 ± 1	2 ± 1	1 ± ε	n.s.	4 ± 2
Meurthe-et-Moselle	6 ± 1	13 ± 2	6 ± 1	2 ± 1	26 ± 3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.5

	Volume	
	total	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³	m ³ /ha
Futaie régulière	20 ± 3	184 ± 26
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	6 ± 2	112 ± 26
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	26 ± 3	159 ± 19

Tableau 5.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Structure forestière	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Futaie régulière	3 ± 1	9 ± 2	12 ± 3	8 ± 2	20 ± 3
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	3 ± 1	4 ± 1	n.s.	6 ± 2
Taillis	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	4 ± 1	12 ± 2	16 ± 3	10 ± 2	26 ± 3

Tableau 5.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Structure forestière	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Futaie régulière	145 ± 60	189 ± 42	174 ± 37	202 ± 40	184 ± 26
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	114 ± 33	107 ± 28	n.s.	112 ± 26
Taillis	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	132 ± 44	160 ± 29	152 ± 24	174 ± 35	159 ± 19

Tableau 5.8

Composition du peuplement	Volume	
	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	5 ± 2	168 ± 47
Peuplements purs de conifères	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et de charme	5 ± 2	189 ± 37
Mélange de chêne et de frêne	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et autres feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de frêne et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	3 ± 1	128 ± 46
Mélange de hêtre et d'épicéa ou de sapin	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélange de conifères	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	26 ± 3	177 ± 19

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.9

Classe d'altitude	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.
De 200 à 400 m	23 ± 3	156 ± 20
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.
De 600 à 800 m	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	26 ± 3	159 ± 19

Tableau 5.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
< 200 m	2 ± 1	6 ± 2	9 ± 2	4 ± 2	13 ± 3
De 200 à 500 m	n.s.	4 ± 2	6 ± 2	n.s.	9 ± 3
> 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Meurthe-et-Moselle	4 ± 1	12 ± 2	16 ± 3	10 ± 2	26 ± 3

Tableau 5.11

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	4 ± 1	11 ± 2	15 ± 3	9 ± 2	23 ± 3
Plutôt difficile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	4 ± 1	12 ± 2	16 ± 3	10 ± 2	26 ± 3

Tableau 5.12

	Total
Qualité des bois	Mm ³
Qualité 1	1 ± ε
Qualité 2	16 ± 2
Sous-total qualité bois d'œuvre*	17 ± 2
Qualité 3	9 ± 1
Total	26 ± 3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

Classe de propriété	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	0,2 ± ε	5,3 ± 1,2
<i>Autre forêt publique</i>	0,4 ± 0,1	4,9 ± 0,6
Forêt publique	0,5 ± 0,1	5,1 ± 0,6
Forêt privée	0,4 ± 0,1	6,6 ± 1,1
Toutes propriétés	0,9 ± 0,1	5,6 ± 0,5

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Totale
Essence	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	0,1 ± ε
Chêne rouvre	0,1 ± ε
Hêtre	0,1 ± ε
Charme	0,2 ± ε
Frêne	0,1 ± ε
Autres feuillus	0,2 ± ε
Tous feuillus	0,7 ± 0,1
Pin sylvestre	n.s.
Sapin pectiné	0,1 ± ε
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	0,2 ± 0,1
Meurthe-et-Moselle	0,9 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.3

Dimension des bois	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Petit bois	0,4 ± 0,1	2,4 ± 0,4
Moyen bois	0,4 ± 0,1	2,5 ± 0,3
Gros bois	0,1 ± ε	0,6 ± 0,1
Très gros bois	ε ± ε	0,1 ± ε
Meurthe-et-Moselle	0,9 ± 0,1	5,6 ± 0,5

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.4

	Production	
	totale	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Futaie régulière	0,7 ± 0,1	6,2 ± 0,7
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	0,2 ± 0,1	3,9 ± 0,8
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	0,9 ± 0,1	5,6 ± 0,5

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte.

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.5

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	0,2 ± ε	5,2 ± 1,2
Peuplements purs de conifères	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et de charme	0,1 ± ε	4,3 ± 0,9
Mélange de chêne et de frêne	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et autres feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de frêne et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	0,1 ± 0,1	5,8 ± 1,8
Mélange de hêtre et d'épicéa ou de sapin	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélange de conifères	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	0,9 ± 0,1	6,2 ± 0,5

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.6

Classe d'altitude	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.
De 200 à 400 m	0,8 ± 0,1	5,3 ± 0,5
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.
De 600 à 800 m	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	0,9 ± 0,1	5,6 ± 0,5

Tableau 6.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
< 200 m	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1
De 200 à 500 m	n.s.	0,1 ± ε	0,2 ± ε	n.s.	0,3 ± 0,1
> 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± 0,1
Meurthe-et-Moselle	0,2 ± ε	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,9 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutôt facile	0,1 ± ε	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Plutôt difficile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Meurthe-et-Moselle	0,2 ± ε	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,9 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

	Surface terrière à l'hectare
Classe de propriété	m ² /ha
<i>Forêt domaniale</i>	15,1 ± 3,8
<i>Autre forêt publique</i>	19,7 ± 2,6
Forêt publique	18,3 ± 2,2
Forêt privée	21,2 ± 3,3
Toutes propriétés	19,3 ± 1,8

Tableau 7.2

	Surface terrière à l'hectare
Essence	m ² /ha
Chêne pédonculé	2,7 ± 0,6
Chêne rouvre	2,3 ± 0,6
Hêtre	2,5 ± 0,5
Charme	4,0 ± 0,7
Frêne	1,1 ± 0,4
Autres feuillus	3,7 ± 0,6
Tous feuillus	16,5 ± 1,7
Pin sylvestre	n.s.
Sapin pectiné	1,3 ± 0,6
Épicéa commun	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	2,8 ± 1,0
Meurthe-et-Moselle	19,3 ± 1,8

Tableau 8.1

Classe de propriété	Nombre de tiges	
	total millions de tiges	à l'hectare tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	16 ± 5	494 ± 141
<i>Autre forêt publique</i>	47 ± 7	618 ± 85
Forêt publique	62 ± 8	581 ± 75
Forêt privée	39 ± 9	683 ± 127
Toutes propriétés	101 ± 12	617 ± 63

Tableau 8.2

Essence	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
Chêne pédonculé	4 ± 1	25 ± 6
Chêne rouvre	4 ± 2	27 ± 9
Hêtre	11 ± 3	65 ± 16
Charme	32 ± 5	198 ± 33
Frêne	6 ± 3	37 ± 15
Autres feuillus	27 ± 5	167 ± 30
Tous feuillus	85 ± 10	519 ± 57
Pin sylvestre	n.s.	n.s.
Sapin pectiné	6 ± 4	38 ± 21
Épicéa commun	6 ± 4	34 ± 21
Autres conifères	n.s.	n.s.
Tous conifères	16 ± 7	97 ± 40
Meurthe-et-Moselle	101 ± 12	617 ± 63

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Les résultats : 54 - Meurthe-et-Moselle

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

L'information grandeur nature